Prosper aurait dû réaliser l'actif au mieux des intérêts des créanciers, mais il n'avait pas d'expérience et a manqué de courage. Le résultat est là! Si monsieur Louvel ne s'était pas entêté, et avait revendu des biens, notamment la forêt de Cinglais, nous aurions pu sortir la tête de l'eau... Bien au contraire, Monsieur Paul-Prosper Louvel nous l'a enfoncée! »

Les créanciers, effrayés, à juste titre, portèrent plainte et la faillite fut déclarée le 29 juillet 1861 par le Tribunal de Commerce de Tinchebray, au sein duquel siégeait Jean-Baptiste Frémont, le père d'Armande.

Cette sentence tomba comme un couperet.

Par la suite, tout alla très vite.

Madame et son beau-frère, furent reconnus banqueroutiers à la limite de la fraude. Ils étaient dorénavant passibles de peines portées au code pénal.

Madame Armande vendit tous ses bijoux et objets de valeurs pour essayer de rembourser une part de la dette avant que le syndic ne vienne faire une saisie; mais cela était loin d'être suffisant.

Elle fit revenir les enfants de Paris pour ne plus avoir à payer le pensionnat.

Le domaine du Sault-Gauthier fut mis en vente 150.000 francs, bien que des experts l'aient estimé à 258.300 francs. C'était bien en dessous de sa réelle valeur. Malgré ça, il n'y eut pas d'acquéreurs et le prix fut ramené à 96.440 francs!

Difficile d'épurer les dettes dans ces conditions!

Il en fut de même pour tous les autres immeubles et terres situés sur Saint Front, Champsecret, Saint Mars d'Egrenne, Domfront, et j'en passe...

Deux propriétés des Frémont, sises à Tinchebray furent également vendues, probablement parce qu'elles faisaient partie de la dot de madame Armande, le tout pour une somme globale de mise à prix de 330.200 francs.

Madame Armande, qui se vit, un certain temps, riche veuve et banquière, tombait de haut.

Et Paul-Prosper dans tout ça?

Eh bien figure-toi, Côme, que Monsieur Paul-Prosper, cet homme, auparavant, doux et rêveur, puis au fil des années, devenu aigri, amer, et peut-être jaloux ; cet homme si « courageux », et là, je mets des guillemets pour que tu comprennes qu'il ne l'était vraiment pas, avait disparu sitôt la sentence déclarant la faillite de la banque, de la ferme-école, et les saisies mobilières et immobilières.

On ne le trouvait plus.

Sa femme ne savait pas où il était. Il était parti sans prévenir sa famille. Théodorine, prise de panique était, quant à elle, repartie avec ses enfants, à Tinchebray.

Il a été supposé qu'il était parti à l'étranger.

Jamais, il n'a été émit l'hypothèse qu'il aurait pu se suicider!

Un homme put témoigner qu'il avait pris la diligence avec lui, en direction de Paris.

Puis plus rien!

En ce qui me concernait, j'avais un choix difficile à faire : j'étais partagée entre l'amour que je ressentais pour Gabriel et l'envie forte de fonder une famille avec lui, et la promesse que j'avais faite à Monsieur.

C'était là, notre sujet de discorde. Je ne voulais pas l'informer de ce qui me liait à Madame et aux enfants. Il ne comprenait pas ce qui pouvait bien me retenir, d'autant plus que les enfants étaient partis, et que Madame était odieuse avec moi.

« Marie, je t'aime, me disait-il avec une infinie tendresse et sincérité, c'est fini, la maison Louvel n'existe plus... Viens faire ta vie avec moi, je t'en supplie. J'aimerai tant construire mon avenir avec toi à mes côtés... Nous commençons tous les deux à avoir de l'âge, si nous voulons des enfants, il ne nous faut plus tarder... Marie, je t'aime tellement, ne cessait-il de répéter. »